



# Label SOLIDEV 2022

## Déroulé de la séance

**01** Qu'est-ce que le Label ?

**02** Les critères d'éligibilité

**03** Les étapes du label

**04** Les 4 clés du projet

**05** Exemples de projets soutenus

**06** Concrètement, Comment participer ?

## Qu'est-ce que le label SOLIDEV ?

Un soutien financier ponctuel  
(jusqu'à 15 000 €) à des projets

de développement durable dans  
un pays en développement

ET

d'une restitution auprès des  
parisien·ne·s

initiés par des associations  
parisiennes

## PARIS soutient votre action INTERNATIONALE

Paris consacre plus de 6 millions d'euros par an à l'aide publique au développement. Elle agit à travers plusieurs leviers (coopérations de ville à ville, subventions, aides d'urgence, dispositifs innovants...) pour répondre aux enjeux universels, avec ses partenaires d'autres villes du monde.

Paris agit également pour la promotion de la citoyenneté et la diversité des cultures en Europe, ainsi qu'une meilleure compréhension de ses institutions.

### **SOLIDAE, SOLIDEV, et le LABEL PARIS-EUROPE : 3 APPELS À PROJETS INTERNATIONAUX**

Tous les ans, avec ces trois appels à projets, la Ville de Paris soutient des projets visant à un monde tourné vers davantage de justice, de solidarité et de citoyenneté. En 2020, 44 projets ont été financés et réalisés dans 21 pays du monde : 25 au Sud, 19 au Nord.

Associations, ONG, établissements scolaires,  
vous envisagez un projet :

- ☞ autour de l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie, la gestion des déchets ?
- ☞ de solidarité internationale ?
- ☞ culturel, citoyen et européen ?

Candidatures, conditions d'éligibilité  
et dates des réunions d'information  
[International.paris.fr](http://International.paris.fr)

## Évolution du label

Après 12 éditions, le Label Paris Co-développement Sud, porté par la Ville de Paris, a évolué en 2018 pour devenir le Label SOLIDEV : Solidarité et Développement.

- Le **projet d'intégration** sur le territoire parisien a été **remplacé par une restitution** du projet de développement mené au Sud afin de renforcer le lien entre les deux volets du projet.
- **L'appel à projets a lieu en fin d'année n-1** pour une plus grande visibilité pour les associations et la Ville de Paris. Il a lieu en même temps que les autres appels à projets internationaux (Label Paris Europe et SOLIDAE) à destination des associations.

# Les critères d'éligibilité

## Quelles associations ?

- associations domiciliées à Paris
- qui ont au moins 1 an d'existence au 16 décembre 2021

## Sont exclues les associations :

- qui ont obtenu le Label en 2021
- qui ont reçu une autre subvention de la Ville pour le même projet
- Lauréates du label Paris Co-développement Sud et qui n'ont pas rendu de rapport final d'exécution du projet

## Quels projets ?

- projet de solidarité :  
un volet Sud (« développement ») + un volet Nord (« restitution »)
- projet mis en œuvre par et/ou avec des membres d'une diaspora
- se déroulant dans un pays de la liste définie dans le règlement intérieur

## Sont exclus les projets :

- ayant un caractère politique, partisan ou confessionnel
- consistant à financer majoritairement des déplacements (y compris collecte et/ou convoi de biens) ou du fonctionnement (cantines, dépenses énergétiques...)

# Les 4 clés du projet

## 1. LE VOLET SUD

Valoriser et renforcer les acteurs du Sud, par exemple :

- éducation : assurer l'éducation primaire pour tout·e·s...
- droits des femmes : promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes...
- santé : réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle...
- entrepreneuriat : développer des activités économiques...
- environnement : mettre en œuvre des projets écologiques (économie d'énergie, traitement des déchets, assainissement de l'eau...)

→ Et vous ? A quel projet pensez-vous ?

## 2. LE VOLET NORD

Communication et valorisation des projets et actions menés par l'association afin de sensibiliser aux enjeux de la solidarité internationale et à la promotion d'une meilleure connaissance des populations issues des migrations parmi les Parisien·ne·s, par exemple :

- participation à des événements parisiens
- réalisation d'expositions, de rencontres
- ou toute autre initiative destinée à susciter des échanges et des partages d'expérience.

# Les 4 clés du projet

## 3. LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX AU SUD

Dans votre projet, expliquez et formalisez les collaborations avec les partenaires :

- États,
- Collectivités territoriales,
- Associations,
- Administrations...

## 4. LA SOLIDITE FINANCIERE

Le budget du projet doit être :

- En cohérence avec les ressources financières de l'association et
- Intégré dans le budget général de l'association

Le financement demandé au Label doit être inférieur à 50% du budget du projet (2000 à 15000 €)

# Points de vigilance

**Apportez une vigilance à l'impact environnemental de votre projet**  
décrire les actions bénéfiques pour l'environnement réalisées dans le cadre du projet, comme *par exemple* :

- reforestation,
- sensibilisation à une gestion raisonnée de l'eau,
- gestion et la valorisation des déchets,
- pratiques agricoles respectueuses de l'environnement,

Un dossier à télécharger sur [paris.fr/international](https://paris.fr/international)  
et à remplir obligatoirement

## EN RESUME :

- Un volet Sud
- Un volet Nord
- Des partenaires ici et là-bas
- Un budget solide et cohérent
- Attention sur l'impact environnemental du projet



## Exemples de projets SOLIDEV 21

- **E-Hikaye** : organisation d'un concours de dessin et d'écriture et exposition des lauréats
- **En Terre Indigène** : création d'une webradio par la nouvelle génération de femmes de Sarayaku pour transmettre leurs savoir, culture et langue
- **Sous le même ciel** : installation d'une pompe à eau solaire qui permet la création de douches, WC, la construction d'un bâtiment supplémentaire et la rénovation des salles de classes
- **Compétences Solidaires**: développement d'un circuit de vente directe de légumes des agriculteurs aux consommateurs grâce à des stands mobiles et sensibilisation des enfants par des animations sur la biodiversité

# Concrètement, comment participer ?

## 1. Créer et mettre à jour son compte SIMPA/ParisAsso :

- Créer son compte SIMPA : [www.paris.fr](http://www.paris.fr) / Associations / SIMPA
  - Statuts de l'association
  - Récépissé de déclaration de création (et de modification) de l'association
  - Parution(s) au Journal Officiel
- Compléter son compte SIMPA :
  - Liste des membres du conseil d'administration
  - procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
  - numéro SIRET
  - relevé d'identité bancaire ou postale
  - **comptes de résultats et bilans 2019 et 2020**
  - **rapports d'activité 2019 et 2020**
  - **budget prévisionnel de l'association 2022**

## 2. Candidater sur SIMPA/Paris Asso : saisir sa demande

- Intitulé de la demande :  
« **Label SOLIDEV 2022 + Titre du projet** »
  - Cette demande fait-elle suite à un appel à projet de la Ville de Paris :  
« OUI »
  - Relève-t-elle de la politique de la ville :  
« NON »
  - Numéro d'appel à projet :  
« SOLIDEV22 »

# Concrètement, comment participer ?

## **3. Candidater sur SIMPA : compléter sa demande en insérant les documents demandés (rubrique « documents relatifs à la demande de subvention »):**

- Le dossier de candidature, comportant les 3 rubriques suivantes :
  - rubrique A : fiche de synthèse
  - rubrique B : le porteur de projet et ses partenaires
  - rubrique C : description du projet
- Les annexes : documents sur format libre, qui doivent être clairement intitulés et numérotés
  - annexe 1 : budget du projet
  - annexe 2 : une lettre d'engagement signée par une personne habilitée à engager juridiquement l'association
  - annexe 3 : convention(s) ou lettre(s) de partenariat entre l'association et ses partenaires
  - annexe 4 : document(s) attestant des cofinancements demandés et/ou octroyés
  - annexe 5 : tout document attestant les réalisations passées ou à venir de l'association

# ATTENTION AUX DELAIS !

**Date limite de dépôt sur SIMPA : 16 décembre 2021 à minuit**

*Tout dossier incomplet ou déposé hors délais sera déclaré irrecevable.*

**Vous devez disposer d'un compte SIMPA complet où figure votre numéro SIRET.**

**→ demande à faire par courrier à l'INSEE**

*Insee Ile-de-France*

*1, rue Stephenson*

*78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex*

Toute demande de modification de compte SIMPA fait l'objet d'une vérification. Cette étape peut demander 2 jours ouvrés.

**Assurez-vous dès maintenant que  
votre compte est à jour et complet!**

## Contacts

**Pour une aide à la rédaction de votre projet :**

Maisons des associations de votre arrondissement

Carrefour des Associations Parisiennes

***labelsolidev@paris.fr***



**Merci**